

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES VALLÉES DE LA BRAYE ET DE L'ANILLE

Délibération N°20240609

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-sept juin à 20 h00, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et l'Anille légalement convoqué s'est réuni à Conflans sur Anille en séance publique sous la Présidence de Monsieur Michel LEROY.

Étaient Présents :

Date de convocation	MM. BORDEAU Christian, BOSNYAK Yvan, CHABILLANT Jean-Luc, GAUTHIER Renaud, GRÉMILLON Patrick, GUIBERT Aris, LABURTHER-TOLRA Benjamin, LEBERT Philippe, LEROY Michel, MARIAIS Jean-Pierre, MARTEL Jean-Pierre, MASSÉ Nicolas, MERCIER Marc, NICOLAÏ Christophe, PARIS Hubert, PLUT Jean-Claude, VADÉ Prosper et Mmes BESNIER Claire, BONNEFOY Béatrice, BRIGANT Nicole, DAVID Isabelle, GAUTIER Cindy, GERMAIN Martine, JUMERT Annie, LELONG Françoise, MENU Catherine, MERCIER Nadine, RENARD Candy, STERBA Éléonora, membres titulaires,
21 juin 2024	
Date d'affichage	MM. DUPIN Christian, HUGUET Jean-Pierre membres suppléants.
21 juin 2024	
Nombre de conseillers	
En exercice : 42	
Présents : 31	
Votants : 38	

Étaient excusés :

M. CHÉRON Michel
M. DARROY Claude remplacé par son suppléant M. DUPIN Christian
M. FLAMENT Dominique
M. FOUCAULT Yves
M. GUIBERT Cédric donne pouvoir à Mme MENU Catherine
M. JAMOIS Xavier donne pouvoir à Mme STERBA Éléonora
M. LACOCHE Jacques donne pouvoir à M. LEROY Michel
M. LEDIEU Christophe
M. MORIN Sébastien donne pouvoir à M. MERCIER Marc
M. POTTIER Louis remplacé par son suppléant M. HUGUET Jean-Pierre
Mme NELET Annie donne pouvoir à M. MARIAIS Jean-Pierre
Mme PRIEUR Sergine donne pouvoir à M. PLUT Jean-Claude
Mme ROUGET Anne-Marie donne pouvoir à Mme GERMAIN Martine

Monsieur MARTEL Jean-Pierre est nommé secrétaire de séance.

OBJET :

**OPAH
ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX PARTICULIERS**

Vu les statuts de la Communauté de Communes en notamment la compétence Politique du logement et cadre de vie,

Vu la délibération n°20180903 du 27 septembre 2018 considérant d'intérêt communautaire les Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat,

Vu la délibération n°20230804 du 31 août 2023 portant sur l'avenant à la convention avec les partenaires financeurs (ANAH – Département),

Vu la délibération n°20231010 du 27 octobre 2023 relative aux attributions de subventions aux particuliers par la Communauté de Communes des Vallées de la Braye et de l'Anille,

Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, des dossiers de demande de subvention, concernant des travaux de « amélioration de logement et maintien à domicile » ont été déposés à la Communauté de Communes aux mois d'avril et mai 2024 :

Dossier	Montant HT des travaux subventionnés	Montant de subvention ANAH	Montant subvention CCVBA	Reste à charge pour le propriétaire (HT)
03_avril_2024	8 216,00 €	4 108,00 €	500,00 €	3 608,00 €
04_avril_2024	7 885,00 €	5 519,50 €	500,00 €	1 865,50 €
05_avril_2024	2 964,00 €	2 074,80 €	500,00 €	389,20 €
06_avril_2024	11 597,62 €	5 798,81 €	500,00 €	5 298,81 €
07_mai_2024	9 463,78 €	6 624,65 €	500,00 €	2 339,13 €

Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **OCTROIE** les subventions au profit des dossiers précités et conformément à la convention d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat,
- **VALIDE** le montant des aides indiquées dans le tableau ci-dessus, étant entendu que les sommes seront versées au particulier désigné dès lors que ce dernier présentera l'ensemble des pièces administratives nécessaires au virement des subventions accordées,
- **AUTORISE** le Président à accomplir tous les actes utiles à la mise en œuvre de cette décision.

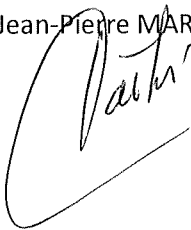
Fait et délibéré en séance les jours, mois et an que dessus.
Extrait certifié conforme.

Saint Calais, le 27 juin 2024

Le secrétaire de séance,

Le Président,

Jean-Pierre MARTEL



Michel LEROY



COMMUNAUTÉ de COMMUNES des
VALLÉES de la BRAYE et de l'ANILLE
10, Rue Saint-Pierre
72120 SAINT-CALAIS